

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-19

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 9

Conseillers absents :

Conseillers représentés :

Pour : 6

Contre :

Abstention : 3

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à vingt heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 11 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX

Monsieur le Maire se retire de la salle.

Il est proposé au Conseil Municipal, par le premier adjoint, Éric SEGOND, le compte administratif 2019 arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER	RÉALISÉ
DÉPENSES	12 058.50 €	- €	16 733.31 €
RECETTES	9 360.67 €	- €	16 054.29 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-2 697.83 €	- €	-679.02 €

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RÉSULTAT EXERCICE 2018	47 168.07 €	-495.62 €
RÉSULTAT EXERCICE 2019	-2 697.83 €	-679.02 €
RÉSULTAT DE CLOTURE	44 470.24 €	-1 174.64 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du 1^{er} adjoint.

Adopte le compte administratif 2019.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.

